

**DÉLIBÉRATION N° 2024-003 DU SYNDICAT MIXTE
"Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS en Lévézou"**

Délibération prise en séance du 13 MARS 2024 à 14h30

L'an deux mille vingt quatre, le 13 mars à 14 H 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS » en Lévézou à l'Hôtel du Département salle AUBRAC, sous la présidence de Monsieur Claude ASSIER, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. ASSIER, M. NESPOULOUS, M. ARNAL

Etaient excusés : MME SAULES-LE BARS, M. VIALA, M. LABORIE, M. GELY, MME DURAND, M. CANITROT, M. CALMELLY, M. REGOURD.

Secrétaire de séance : M. ARNAL

Objet : Affectation des résultats

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5722-1 et suivants,

Considérant que le rapport portant sur l'affectation des résultats présenté au Comité syndical du 13 mars 2024 a été adressé à ses membres le 7 mars 2024,

Considérant le compte administratif de l'exercice 2023 adopté ce jour,

Considérant que le solde entre les dépenses et les recettes 2023 de la section d'investissement a donné lieu à un excédent de 181 654.81 €, et considérant le report de l'exercice N-1 d'un montant de 139 993.81 €,

Considérant que le solde entre les dépenses et les recettes 2022 de la section de fonctionnement a donné lieu à un excédent de 693 061.92 €, et considérant le report de l'exercice N-1 d'un montant de 712 305.61 €,

En section d'investissement, il est proposé d'affecter 181 654.81 € en excédent d'investissement reporté (compte 001),

En section de fonctionnement, il est proposé d'affecter 693 061.92 € en excédent de fonctionnement reporté (compte 002).

Cette communication entendue, le comité syndical DÉCIDE d'AFFECTER les résultats comme suit :

- Excédent d'investissement reporté (compte 001) : 181 654.81 €
- Excédent de fonctionnement reporté (compte 002) : 693 061.92 €

**Pour le Président du Syndicat Mixte et par
délégation, Le 2^{ème} Vice-Président,**

M. Claude ASSIER

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice : 12**
- **Nombre de membres présents : 3**
- **Nombre de suffrages exprimés : 3**

Accusé de réception en préfecture
012-251201406-20240313-20240313_003-DE
Reçu le 19/03/2024